

# La Turquie autorise des messes dans l'église-musée arménienne d'Akdamar

lundi 29 mars 2010, par [AFP](#)

**La Turquie a autorisé la célébration une fois l'an d'un office religieux arménien dans une église-musée de l'est du pays récemment restaurée, un geste de bonne volonté à l'égard de l'Arménie à un mois des commémorations du « génocide arménien ».**

Les Arméniens pourront prier en septembre dans l'église-musée de la Sainte-Croix, sur la petite île d'Akdamar, a affirmé jeudi sur la chaîne d'information NTV Münir Karaloglu, gouverneur de la province de Van où est situé l'édifice.

Les Arméniens de rite grégorien célèbrent la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix le dimanche le plus proche du 14 septembre.

La permission a été accordée par le ministère de la Culture, responsable de la gestion de l'église-musée, a-t-il ajouté, précisant que la messe serait ouverte à une « nombre limité » de personnes et que sa durée serait déterminée par les autorités.

La restauration de l'église, construite entre 915 et 921 sur un îlot du lac de Van, avait été célébrée en 2007 en présence des ministres de la Culture turc et arménien, un rare exemple de rencontre bilatérale alors que les deux pays n'ont pas de relations diplomatiques et que leur frontière est fermée.

Le dirigeant de l'Eglise arménienne, Karékin II, avait cependant décliné l'invitation envoyée par Ankara au motif que l'église avait été restaurée pour devenir un musée au lieu de retrouver sa fonction culturelle.

La Turquie a depuis ignoré les demandes de sa communauté arménienne —forte de quelque 70.000 fidèles et disposant de plusieurs dizaines d'églises en activité dans le pays— de placer une croix sur le dôme de l'église.

Le geste d'Ankara intervient à un mois des commémorations par la communauté arménienne le 24 avril des massacres d'Arméniens commis sous l'empire ottoman entre 1915 et 1917, qu'elle considère comme un « génocide », notion récusée par la Turquie.

Ces commémorations sont en général l'occasion pour la communauté internationale d'intensifier ses pressions sur la Turquie pour normaliser ses relations avec l'Arménie.

Ankara et Erevan ont signé en octobre deux protocoles visant à une telle normalisation, mais leur ratification par les deux Parlements tarde.

---

## Sources

Source : La Croix ,25 mars 2010